



**Assemblée générale 2015-2016 de
l'Association générale des étudiants en droit de l'Université de Sherbrooke
5^{ème} Assemblée générale ordinaire
Hiver 2016
Mardi 29 mars 2016
16h00
Local A8-334**

1. Ouverture de l'Assemblée générale

Olivier Surprenant propose l'ouverture de l'Assemblée générale.

La proposition est appuyée par Olivier Leblanc.

Vote sur la proposition:

La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée est ouverte à 16 h 52.

2. (D) Désignation du présidium

Le CE de l'AGED propose Julie Chamberland comme Présidente d'assemblée et Nicolas Désilets-Laforge comme Secrétaire d'assemblée ainsi que Justin Chenel comme Vice-secrétaire d'assemblée.

La proposition est reprise par Christophe Tellier.

La proposition est appuyée par Olivier Leblanc.

Vote sur la proposition:

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. (D) Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée générale
2. (D) Désignation du présidium
3. (D) Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 mars 2016
5. (D) BDS
6. (D) FEUS
7. (D) Ajouts aux Règlements généraux de l'AGED
- 7.1. (D) Intégration du Comité SimONU aux Règlements généraux de l'AGED

Le Comité SimONU propose d'adoption de l'art. 84.7 tel quel.

L'art. 84.7 proposé est le suivant :

«Le Comité SimONU est responsable de participer à la simulation internationale National Model United Nations – NY (NMUN-NY).

Il a notamment la tâche de :

- (i) promouvoir la pratique du droit international public ;*
- (ii) gérer la sélection des participants ;*
- (iii) former ses membres afin de participer à la simulation internationale ;*
- (iv) organiser des simulations avec d'autres équipes participant à NMUN*

Le Comité SimONU est formé des personnes suivantes :

- (i) un représentant du Conseil exécutif de la corporation*
- (ii) un coordonnateur des activités du Comité*
- (iii) un Trésorier*
- (iv) un responsable à la formation, ayant déjà participé à la simulation NMUN*
- (v) un responsable au financement*
- (vi) un étudiant de première année.»*

8. (D) Élections des membres des comités

8.1. Élection des membres du conseil d'administration

- 8.1.1. *Élection du président du conseil d'administration pour un mandat allant de la session d'été 2016 à la session d'hiver 2017*
- 8.1.2. *Élection de deux (2) administrateurs représentants des étudiants inscrits en deuxième année au baccalauréat en droit pour un mandat allant de la session d'été 2016 à la session d'hiver 2017*
- 8.1.3. *Élection de deux (2) administrateurs représentants des étudiants inscrits en troisième ou quatrième année au baccalauréat en droit pour un mandat allant de la session d'été 2016 à la session d'hiver 2017*
- 8.1.4. *Élection de deux (2) administrateurs représentants qui sont inscrits au baccalauréat en droit dans un cheminement autre que général pour un mandat pour la session d'été 2016 et hiver 2017*
- 8.2. *(D) Comité communication et mobilisation*
 - 8.2.1. *Photographe*
 - 8.2.2. *Gestionnaire du site internet de l'A.G.E.D. et des réseaux sociaux*
 - 8.2.3. *Responsable de la conception d'affiche*
 - 8.2.4. *Responsable de la sensibilisation et de la participation des membres dans les instances de la corporation.*
- 8.3. *(D) Comité Droit vert l'avenir*
 - 8.3.1. *Coordonnateur*
 - 8.3.2. *Deux (2) étudiants membres*
- 8.4. *(D) Comité féministe*
 - 8.4.1. *Coordonnateur*
 - 8.4.2. *Deux (2) étudiants membres*
- 8.5. *(D) Comité d'intégration annuelle (C.I.A.)*
 - 8.5.1. *Responsable à la trésorie*
 - 8.5.2. *Sept (7) étudiants membres*
- 8.6. *(D) Comité Face-à-Face*
 - 8.6.1. *Coordonnateur*
 - 8.6.2. *Deux (2) étudiants membres*
- 8.7. *(D) Comité Jeux-Ridiques*
 - 8.7.1. *Un coordonnateur*
 - 8.7.2. *Trésorier*
 - 8.7.3. *Responsable vêtements*
 - 8.7.4. *Responsable aux commandites*
 - 8.7.5. *Responsable aux sports et activités*
 - 8.7.6. *Responsable multimédia*
- 8.8. *(D) Comité Promo*
 - 8.8.1. *Deux (2) responsables à la bière*
 - 8.8.2. *Deux (2) responsables à l'alcool*
 - 8.8.3. *Responsable party*

- 8.8.4. *Responsable logistique*
- 8.8.5. *Responsable Musique*
- 8.9. *(D) Comité vêtements de la fac*
- 8.9.1. *Coordonnateur*
- 8.9.2. *Trois (3) étudiants membres*
- 8.10. *(D) Comité Show d'la fac*
- 8.10.1. *Coordonnateur*
- 8.10.2. *Responsable marketing*
- 8.10.3. *Responsable technique*
- 8.11. *(D) Comité casino*
- 8.11.1. *Coordonnateur*
- 8.11.2. *Trésorier*
- 8.11.3. *Responsable marketing*
- 8.11.4. *Responsable à la logistique*
- 8.12. *(D) Comité défilé de mode*
- 8.12.1. *Coordonnateur*
- 8.12.2. *Responsable mode*
- 8.12.3. *Responsable à la technique de scène*
- 8.12.4. *Responsable danse*
- 8.12.5. *Responsable mannequin*
- 8.13. *(D) Comité accès à la justice*
- 8.13.1. *Coordonnateur*
- 8.13.2. *Responsable aux relations avec les organismes d'accès à la justice*
- 8.13.3. *Responsable de la communication*
- 8.14. *(D) Comité droit du sport et des loisirs*
- 8.14.1. *Coordonnateur*
- 8.14.2. *Trésorier*
- 8.14.3. *Responsable aux affaires professionnelles*
- 8.14.4. *Responsable aux commandites*
- 8.15. *(D) Comité de droit criminel et pénal (C.D.C.P.)*
- 8.15.1. *Président*
- 8.15.2. *Trésorier*
- 8.15.3. *Vice-président exécutif*
- 8.15.4. *Responsable commandite*
- 8.15.5. *Responsable recrutement*
- 8.15.6. *Responsable communication*
- 8.15.7. *Secrétaire général*
- 8.16. *(D) Comité Finissants*
- 8.16.1. *Deux (2) responsables bal*
- 8.16.2. *Responsable finissants*

8.16.3. *Responsable aux commandites*

8.17. *(D) Comité SimONU*

8.17.1. *Coordonnateur*

8.17.2. *Trésorier*

8.17.3. *Responsable à la formation, ayant déjà participé à la simulation NMUN*

8.17.4. *Responsable au financement*

8.18. *(D) Comité droit notarial*

8.18.1. *Coordonnateur*

8.18.2. *Trésorier*

8.18.3. *Responsable aux événements*

8.18.4. *Responsable aux communications*

9. *(D) Élection de deux exécutants par intérim pour l'Association des jeunes juristes de Sherbrooke (AJJS)*

10. *Varia*

11. *Fermeture de l'Assemblée générale*

Félix St-Vincent Gagné propose l'adoption de l'ordre du jour.

La proposition est appuyée par Gabriel Ouellette.

4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 mars 2016

Raphaëlle Marlot propose l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 janvier 2016.

La proposition est appuyée par Justin Chenel.

Vote sur la proposition:

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. (D) Commission des liqueurs

Félix St-Vincent Gagné présente le point. L'Assemblée générale s'est récemment positionnée pour un boycottage de la Commission des liqueurs. Ses représentants voudraient venir parler à l'Assemblée.

Rodrigue Turgeon demande la rédaction d'un document écrit.

Antoine Côté-Sanson et Pierre-Louis Vigneault prennent la parole. Ils commencent par mentionner que cela fait longtemps qu'ils font affaire avec les étudiants de la Faculté de droit et qu'ils ont été outrés par la résolution prise en Assemblée de boycotter leur bar. À la suite de la rédaction du document du Comité *ad hoc* prévention, ils se sont posé des questions. Ils pensent que cela n'est pas un problème qui est seulement présent à la Commission des liqueurs. Ils sont présentement en train de regarder des différentes actions que le bar pourrait poser afin de contrer la propagation des drogues de soumission dans les bars de Sherbrooke.

Ils veulent notamment s'associer avec la campagne *Sans oui c'est non* ou autre mouvement du genre. Ils tiennent à mentionner que les employés de la Commission des liqueurs ne sont pas pour la drogue de soumission et c'est pourquoi ils veulent mettre moult projets de l'avant.

Andréa Blackburn-Vallée leur demande si le bar était au courant de la problématique avant la publication du document.

Ils lui répondent qu'ils ont constaté que le problème a pris de l'ampleur dans les dernières années. Ils veulent prendre des mesures concrètes pour le contrer.

Rodrigue Turgeon mentionne que ce n'est pas seulement la drogue de soumission qui est le problème, mais aussi la violence à caractère sexuel. Il est content de voir que la Commission des liqueurs songe à des solutions pour la drogue, mais il se demande quelles actions concrètes elle pense adopter pour contrer la violence à caractère sexuel. Il aimerait aussi que la Commission des liqueurs rédige un document expliquant les mesures qu'elle compte adopter.

Ils lui répondent qu'ils sont présentement en réflexion par rapport au sujet. Ils comptent rester proactifs.

Dragann Gardovsky Mallette propose que l'AGED travaille avec eux pour enrayer le problème et de lever le boycott sur la Commission des liqueurs.

La proposition est appuyée par Philippe Bédard.

Nicolas Delisle-Godin pense qu'il serait plus sage d'attendre le document.

Philippe Normandeau propose la mise en dépôt de la proposition.

La proposition est appuyée par Nicolas Delisle-Godin

Justin Chenel n'est pas certain de voir la nécessité de la mise en dépôt. Il faudrait donner un mandat clair au Comité promo et pour s'assurer de voir que la bonne foi a un impact réel sur le problème.

Gabriel Bérubé-Bouchard pense qu'on devrait voter contre. Le boycottage n'a pas changé grand-chose et la Commission des liqueurs compte adopter des mesures. Démontrons une

Félix St-Vincent Gagné pense qu'on devrait se repositionner sur la question aujourd'hui.

Dragann Gardovsky Mallette pense que c'est du niaisage de mettre la proposition en dépôt.

Gabriel Bérubé-Bouchard propose que la mise en dépôt soit pour dans 2 ans.

La proposition est appuyée par Dragann Gardovsky Mallette.

Nicolas Désilets-Laforge souligne l'impertinence de cette proposition de mettre en dépôt pour dans 2 ans. Il mentionne au passage que les abus de procédure sont à proscrire

Vote sur la proposition:

Pour : 16

Contre : majorité constatée

La proposition est battue à majorité.

Rodrigue Turgeon pense que ce serait tout gâcher le travail fait jusqu'à présent de lever le boycottage. Si on le fait, les portiers vont vérifier les sacs et les toilettes. C'est tout? On a le $\frac{3}{4}$ du chemin de fait, il ne faut pas arrêter.

Dragann Gardovsky Mallette pense que le but de faire un rapport c'était pour informer les membres de l'assemblée. Il pense que le boycottage était une solution drastique et que l'on aurait dû leur laisser le temps de s'expliquer.

Julien L'Espérance pense que, en boycottant la Commission des liqueurs, on permet justement de continuer à travailler avec eux et de cultiver la bonne foi dont ils font preuve.

Félix Brissette pense que la Commission des liqueurs est devenue notre bous émissaire. Il pense qu'on serait gagnant de travailler avec eux.

Nicolas Delisle-Godin pense que le principal problème c'est que si on ne lève pas le boycottage, on risque certainement d'améliorer les choses. On ne voit pas de résultat encore. Laissons-les faire leur travail.

Vote sur la proposition:

Pour : 56

Contre : 22

Abstention : 18

La proposition est adoptée à majorité.

Nicolas Delisle-Godin propose de mandater le CE en collaboration avec le féministe de faire un suivi de l'avancement des démarches de la Commission des liqueurs face aux problématiques soulevées par notre rapport et qu'un second rapport soit produit dans 2 mois.

La proposition est appuyée par Nicolas Désilets-Laforge.

Gabriel Bérubé-Bouchard propose d'amender la proposition pour que le délai de 2 mois soit allongé à l'été au complet.

La proposition est appuyée par Paul Seguin.

Vote sur la proposition:

Pour : 22

Contre : 8

Abstention : Majorité.

La proposition est adoptée à majorité.

Vote sur la proposition principale:

Pour : majorité (à vue)

Contre : minorité (à vue)

Abstention : minorité (à vue)

La proposition est adoptée à majorité.

6. (D) BDS

Arnault Duhamel pense que l'AGED devrait tenir un référendum sur Israël. C'est un petit pays créé en 1948 qui est en guerre avec la Palestine. Depuis 1967, il y a une grande présence militaire et civile. Une des causes contributives est que les pays occidentaux laissent faire ça. En gros, les gens qui vivent sous l'occupation vivent l'enfer. Il y a un manque flagrant du respect des droits humains, de l'oppression, etc.

Alexandra Allouch mentionne que ce qu'on demande ici, c'est de rejoindre le mouvement BDS. Elle invite à voter contre la proposition. Ce qui a été vu par le passé, c'est que le mouvement BDS mène vers un climat hostile. En effet, en Afrique du Sud, il y a eu des émeutes de gens qui prônaient la mort des juifs. Elle pense que ce mouvement ne propose rien qui pourrait aider à régler le conflit.

Arnault Duhamel propose ce qui suit :

«IL EST PROPOSÉ que la proposition suivante soit soumise à un vote électronique de l'ensemble des membres de l'Association générale des étudiants en droit de l'Université de Sherbrooke d'une durée de deux semaines à compter de son ouverture;

Proposition de boycottage de l'État d'Israël

CONSIDÉRANT que le mouvement BDS (Boycottage, Divestment, Sanctions) a comme objectif, entre autre, de mettre fin à l'occupation civile (les colonies) et militaire de la Palestine (bdsmovement.net/bdsintro) par l'État d'Israël à l'aide de moyens pacifiques;

CONSIDÉRANT que les conditions de vie ainsi que le respect des droits de l'homme dans les territoires occupés par l'État d'Israël sont à un niveau outrageusement bas (Peter Beaumont, Former European leaders call for change in EU policy on Israel, The Guardian, 13 mai 2015);

CONSIDÉRANT que les soldats et colons israéliens représentent une menace constante envers les palestiniens vivant sous occupation (www.breakingthesilence.org);

CONSIDÉRANT que les sociétés occidentales, dont le Canada fait partie, ont comme politique de s'opposer à l'occupation civile et militaire de la Palestine par l'État d'Israël (La Presse, Israël et Palestine: Harper réitère à Nétanyahou son appui pour deux États, 22 mars 2015);

CONSIDÉRANT que l'occupation civile et militaire de la Palestine par l'État d'Israël constitue la plus grande menace envers cette dernière (Inna Lazareva, 'I am scared of our leadership':

Netanyahu is more dangerous than Iran, former Mossad chief says, National Post, The Telegraph, 9 mars 2015);

*IL EST PROPOSÉ que l'Association générale des étudiants en droit de l'Université de Sherbrooke s'abstienne d'acheter ou de consommer tout produits fabriqués ou assemblés a l'intérieur de l'État d'Israël ou de tous territoires contrôlés par celle-ci jusqu'a ce quelle mette fin a l'occupation civile et militaire des territoires palestiniens au dela de la ligne établie par les accords d'armistice israélo-arabe conclus en 1949 (la ligne verte). **(Sic)**»*

La proposition est appuyée par Yannick Blanchette.

Olivier Surprenant invite à voter contre. Il tient à souligner le fait que nous sommes une association étudiante qui doit prendre des décisions qui entrent dans un cadre associatif et celle-ci ne semble pas satisfaire à cette définition.

Vote sur la proposition: Pour

: 4

Contre : majorité (à vue)

Abstention : minorité (à vue)

La proposition est battue à majorité.

7. (D) FEUS

Annie Marier prend la parole. La FEUS a entendu parler de discussions de l'AGED sur la remise en question du rôle de la FEUS et de sa représentativité. Annie va faire une présentation des objectifs et rôles de la FEUS. Les mandats de l'AGED sont présentés au Conseil des Membres et, si adoptés, échus aux exécutants de la FEUS. C'est Annie qui s'exprime pour que les exécutants de la FEUS qui sont dans l'AGED puissent s'exprimer en tant qu'étudiants. Elle nous invite à venir assister aux Conseil des Membres. Côté alcool, Catherine Dubé travaille très fort avec la STS, le rectorat et la sécurité.

Félix Brissette demande pourquoi les étudiants doivent payer les seuls autobus disponibles pendant les 5@8.

Annie Marier lui répond que l'ancien exécutif a oublié de faire un contrat avec le rectorat. Toutes les recommandations doivent désormais être mises par contrat. Le tir a été ajusté.

Gabriel Bérubé-Bouchard demande combien coûtent les autobus.

Annie Marier lui répond que le coût est de 30 000\$ pour les navettes et les agents de sécurité dans l'autobus. Les estimations montent à 61 000\$ par année que la FEUS devra payer si les négociations continuent dans le même sens.

Philippe Bédard demande à Annie Marier si les mandats de 4 mois pour les exécutants sont remis en question.

Annie Marier lui répond qu'on est la risée du Québec dans le mouvement étudiant. C'était au départ pour accommoder les étudiants en programme coopératif. Il y a une remise en question.

Philippe Bédard demande c'est quoi l'avantage pour une association d'être affiliée à la FEUS.

Annie Marier pense que cela aide pour faire partie de la vie de campus, avoir une voix avec le rectorat (le rectorat ne parle qu'avec la FEUS), etc.

Philippe Bédard demande si Annie Marier croit que la FEUS remplit bien son mandat de représentation.

Annie Marier lui répond que oui, mais c'est difficile à répondre, car elle est exécutante. Elle croit que oui, elle se déplace aux AGs des différentes associations, elle laisse la parole aux membres.

Philippe Bédard demande ce qu'il advient projet de bar étudiant sur le campus.

Annie Marier lui répond qu'il y a déjà eu des bars dans le passé qui ont tous fermé à cause de problèmes de gangstérisme. Le rectorat a ensuite fermé la porte. On a créé le fond dans l'espoir de faire revivre un bar. On ne peut utiliser l'argent que dans le but d'ouvrir un bar. Le fond représente 375 000 dollars.

Philippe Bédard demande si la FEUS a entendu parler et veut-elle s'impliquer dans le projet de l'accueil des réfugiés syriens.

Annie Marier pense qu'il faut en parler au Vice-président aux affaires locales et communautaires. Mais oui, la FEUS est impliquée dans plusieurs projets reliés au peuple syrien et à ses réfugiés.

Gabriel Bérubé demande ce que Annie Marier pense du fait qu'il y a trois exécutants de la FEUS en droit.

Annie Marier lui répond que les exécutants de la FEUS ne peuvent siéger dans un Conseil ayant un pouvoir décisionnel dans leur association. Elle ne voit pas d'un mauvais œil que les exécutants assistent à leur AG respective, car c'est leur devoir de membre.

Anne maire veut parler

Philippe Bédard s'oppose.

Nicolas Delisle-Godin a un gros malaise avec le fait que Philippe Bédard s'oppose à ce que Annie Marier parle.

Valéry Gauthier mentionne que l'invitation c'était pour une présentation et non pour une discussion.

Nicolas Désilets-Laforge souligne le fait que la conversation à complètement dévié est est rendue d'un côté complètement impertinent. Il déplore le fait que celle-ci s'est transformée en «shit show» teinté de la rancœur des exécutants. Il propose que les exécutants aient prendre une bière pour en jaser et de cesser de faire subir ça aux membres.

Justin Chenel mentionne que personne n'écoute présentement et que ce n'est qu'une petite partie des membres (les exécutants de l'AGED) qui parle avec les exécutants de la FEUS. Les petites guerres entre CE n'ont pas leur place en AG et invite les gens à passer au prochain point.

Laury-Ann Bernier est d'accord avec Justin Chenel. Les comités d'études ont un vote par asso et la voix de l'AGED pourra se faire entendre. L'AGED a un poids un peu plus petit en tenant compte du nombre d'étudiants.

Nicolas Delisle-Godin met en lumière du manque de participation de l'AGED au sein des instances de la FEUS.

Rosalie Clouâtre-Trudeau pense que c'est un peu dommage de se faire reprocher de ne pas être présents dans les instances de la FEUS, ils nous préviennent souvent au dernier moment, on avait des bonnes raisons de ne pas y être. Ce n'est pas un manque de représentation, mais plutôt des opinions divergentes (surtout par rapport à l'alcool).

Nicolas Désilets-Laforge réitère que c'est dommage qu'il y ait eu prise de bec entre les exécutants. Il invite les membres à passer au prochain point où à faire des propositions.

Rod Turgeon propose de mandater le Responsable aux affaires externes de l'AGED de produire un rapport après chaque Conseil des Membres.

La proposition est appuyée par Gabriel Bérubé-Bouchard.

Vote sur la proposition:

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Gabriel Bérubé-Bouchard propose que l'exécutif de l'AGED demande au parrain ou à la marraine de l'AGED qu'il ou elle s'assure que les membres de l'exécutif de l'AGED soient au courant des affaires liant la FEUS et l'AGED et que ceux-ci soient convoqués aux Conseils des Membres et aux Commissions spéciales.

La proposition est appuyée par Rodrigue Turgeon.

Vote sur la proposition:

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Rodrigue Turgeon propose que les exécutants de l'AGED invitent les exécutants de la FEUS à tenir une discussion pour crever abcès.

La proposition est appuyée par Félix Brissette.

Vote sur la proposition:

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. (D) Ajouts aux Règlements généraux de l'AGED

8.1. (D) Intégration du Comité SimONU aux Règlements généraux de l'AGED

Le Comité SimONU propose d'adoption de l'art. 84.7 tel quel.

L'art. 84.7 proposé est le suivant :

«Le Comité SimONU est responsable de participer à la simulation internationale National Model United Nations – NY (NMUN-NY).

Il a notamment la tâche de :

- (i) promouvoir la pratique du droit international public ;*
- (ii) gérer la sélection des participants ;*
- (iii) former ses membres afin de participer à la simulation internationale ;*

(iv) organiser des simulations avec d'autres équipes participant à NMUN

Le Comité SimONU est formé des personnes suivantes :

(i) un représentant du Conseil exécutif de la corporation

(ii) un coordonnateur des activités du Comité

(iii) un Trésorier

(iv) un responsable à la formation, ayant déjà participé à la simulation NMUN

(v) un responsable au financement

(vi) un étudiant de première année.»

Nicolas Désilets-Laforge reprend la proposition pour la création de l'article 84.7.

La proposition est appuyée par Christophe Tellier.

Vote sur la proposition:

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. (D) Élections des membres des comités

9.1. Élection des membres du conseil d'administration

9.1.1. Élection du président du conseil d'administration pour un mandat allant de la session d'été 2016 à la session d'hiver 2017

Gabriel Ouellette est le seul à se présenter.

Vote :

Gabriel Ouellette : majorité

Chaise : 0

Abstention : Minorité

Gabriel Ouellette est élu.

9.1.2. Élection de trois (3) administrateurs représentants des étudiants inscrits en deuxième année au baccalauréat en droit pour un mandat allant de la session d'été 2016 à la session d'hiver 2017

Guillaume Sirois se présente.

Vote :

La majorité est constatée Maude

Bourgeois se présente.

Vote :

La majorité est constatée Jacques

Huynh se présente.

Vote :

La majorité est constatée

9.1.3. Élection de trois (3) administrateurs représentants des étudiants inscrits en troisième ou quatrième année au baccalauréat en droit pour un mandat allant de la session d'été 2016 à la session d'hiver 2017

Valéry Gauthier se présente. **Vote**

⋮

La majorité est constatée Anne

Marie Dupuis se présente. **Vote**

⋮

La majorité est constatée

Adrienne Fournier-Sirois se présente. **Vote**

⋮

La majorité est constatée.

9.1.4. Élection de quatre (4) administrateurs représentants qui sont inscrits au baccalauréat en droit dans un cheminement autre que général pour un mandat pour la session d'été 2016 et hiver 2017

Été 2016 et Hiver 2017 Christophe

Tellier se présente.

Vote :

La majorité est constatée.

Miguel Bessette se présente.

Vote :

La majorité est constatée.

Automne 2016

Félix Cotton se présente.

Vote :

La majorité est constatée.

Stéphanie Bélanger se présente.

Vote :

La majorité est constatée.

9.2. (D) Comité communication et mobilisation

9.2.1. Photographe

Christophe Tellier propose **Kolia Frare**.

Vote sur la proposition:

Pour : La majorité est constatée.

Chaise : Minorité

Félix St-Vincent Gagné propose de soulever les RGs aux 2/3 pour que lorsque le nombre de candidats est égal ou inférieur au nombre de postes disponibles, les candidats soient élus par acclamation.

Vote sur la proposition:

La proposition est adoptée à majorité.

9.2.2. Gestionnaire du site internet de l'A.G.E.D. et des réseaux sociaux

Élizabeth Ricard propose **Kolia Frare**.

Élu par acclamation.

9.2.3. Responsable de la conception d'affiche

Rosalie Audette-Bourdeau propose **Anne Marchand**.

Élue par acclamation.

9.2.4. Responsable de la sensibilisation et de la participation des membres dans les instances de la corporation.

Charles-Étienne Daviault propose Charles-Étienne Daviault.

Élu par acclamation.

9.3. (D) Comité Droit vert l'avenir

9.3.1. Coordonnateur

Nicolas Désilets-Laforge propose Roxanne Tremblay.

Élue par acclamation.

9.3.2. Deux (2) étudiants membres

Michelle Doucet propose Michelle Doucet.

Catherine Arsenault propose Frédérique Meloche.

Élues par acclamation.

9.4. (D) Comité féministe

9.4.1. Coordonnateur

Nicolas Désilets-Laforge propose Anne Marchand.

Daphnée Lallemand-Auger propose Daphnée Lallemand-Auger.

Vote :

Anne Marchand : 25

Daphnée l'Allemand-Auger : 60

Chaise : 0

Daphnée Lallemand-Auger est élue à la majorité.

9.4.2. Deux (2) étudiants membres

Laury-Ann Bernier propose Anne-Marchand.

Anne Marchand propose Fiona Sageau.

Élizabeth Ricard propose Gabrielle Pilon-Boucher.

Félix St-Vincent Gagné propose que tout le monde vote 2 fois.

La proposition est appuyée par Dragann Gardovsky Mallette.

Vote sur la proposition:

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Vote :

Anne Marchand : 81

Fiona Sageau :31

Gabrielle Pilon-Boucher : 50

Chaise : 0

Anne Marchand et Gabrielle Pilon-Boucher sont élues.

9.5. (D) Comité d'intégration annuelle (C.I.A.)

Vote :

François-Xavier Beaudry : Majorité

Chaise : Minorité

Vote :

Christophe Tellier : Majorité

Chaise : Minorité

Vote :

Ilona Bois Drivet : Majorité

Chaise : Minorité

Vote :

Camille Proulx : Majorité

Chaise : Minorité

Vote :

Alice Boulet : Majorité

Chaise : Minorité

Vote :

Erika Miklosic : Majorité

Chaise : Minorité

Vote :

Audrey Robitaille : Majorité

Chaise : Minorité

Vote :

Jeremy Petit-Routhier : Majorité

Chaise : Minorité

Tous les candidats sont élus à majorité.

9.6. (D) Comité Face-à-Face

9.6.1. Coordonnateur

Élizabeth Croteau propose Charlotte Montmarquette

Élue par acclamation.

9.6.2. Deux (2) étudiants membres

Charlotte Montmarquette propose Joanie Germain.

Charlotte Montmarquette propose Élizabeth Roy.

Élues par acclamation.

9.7. (D) Comité Jeux-Ridiques

9.7.1. Un coordonnateur

Maxime Nickner propose Frédérick Bergeron.

Élu par acclamation.

9.7.2. Trésorier

Dragann Gardovsky Mallette propose Félix Brissette.

Charles-Étienne Daviault propose Thomas Sirard.

Vote :

Félix Brissette : Majorité

Thomas Sirard : 5

Chaise : 2

Félix Brissette est élu.

9.7.3. Responsable vêtements

Erika Miklosic propose Meriem Bouchibi

Thomas Sirard propose Maxime Nickner.

Vote:

Meriem Bouchibi: Majorité

Maxime Nickner: 9

Chaise: 0

Meriem Bouchibi est élue à majorité.

9.7.4. Responsable aux commandites

Charles-Étienne Daviault propose Jérémy Petit-Routhier.

Élu par acclamation.

9.7.5. Responsable aux sports et activités

Charles-Étienne Daviault propose Jérémy Leboeuf.

Laurence Poirier propose Maxime Nickner.

Vote :

Jérémy Lebeuf : Majorité.

Maxime Nickner : Minorité

Chaise: Minorité

Jérémy Lebeuf est élu à majorité.

9.7.6. Responsable multimédia

Rosalie Audette-Bourdeau propose Audrey Robitaille.

Charles-Étienne Daviault propose Charles-Étienne Daviault.

Vote :

Audrey Robitaille : Majorité

Charles-Étienne Daviault : 11

Chaise : Minorité

Nicolas Désilets-Laforge propose que Laury-Ann Bernier prenne en charge la présidence d'assemblée par intérim pour un temps de 15 minutes.

La proposition est appuyée par Élisabeth Ricard.

Vote sur la proposition:

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Myriam Jacques propose de réduire le nombre de questions à 2 par poste.

La proposition est appuyée par Kolia Frare.

Vote sur la proposition:

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Olivier Surprenant propose de réduire le temps de réponse à 30 secondes.

La proposition est appuyée par Nicolas Désilets-Laforge.

Vote sur la proposition:

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.8. (D) Comité Promo

9.8.1. Deux (2) responsables à la bière

Les candidatures ayant été soumises au coordonnateur 5@8 sont les suivantes :

Gabriel Séguin et Louis Thomas_Bélanger :
Mathieu Vallerand et François-Xavier Beaudry :
Maxime Nickner et Cindy Talor. :

Vote :

Gabriel Séguin et Louis Thomas Bélanger : 62
Mathieu Vallerand et François-Xavier Beaudry : 36
Maxime Nickner et Cindy Talor : 55 Chaise :

Nicolas Désilets-Laforge propose de limiter le nombre d'interventions à 3 lorsque les candidats sont sortis.

La proposition est appuyée par Nicolas Lemelin.

Vote sur la proposition:

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.8.2. Deux (2) responsables à l'alcool

Les candidatures ayant été soumises au coordonnateur 5@8 sont les suivantes :

Chloé Thériault
Nicolas Lemelin et Justine Goyette.

Élus par acclamation.

9.8.3. Responsable party

Les candidatures ayant été soumises au coordonnateur 5@8 sont les suivantes :

Audrey Robitaille

Élue par acclamation.

9.8.4. Responsable logistique

Les candidatures ayant été soumises au coordonnateur 5@8 sont les suivantes :

Camille Pépin et Camille Cloutier

Élues par acclamation.

9.8.5. Responsable Musique

Les candidatures ayant été soumises au coordonnateur 5@8 sont les suivantes :

Anne-Marie Dupuis

Élue par acclamation.

9.9. (D) Comité vêtements de la fac

9.9.1. Coordonnateur

Laurence Contant propose Philippe Fortier.

Élu par acclamation.

9.9.2. Trois (3) étudiants membres

Rosalie Audette-Bourdeau propose Catherine Dupuis.

Jacques Huynh propose Rosalie Audette-Bourdeau Nicolas

Lemelin propose Valérie Antonacci.

Élues par acclamation.

9.10. (D) Comité Show d'la fac

9.10.1. Coordonnateur

Meriem Bouchibi propose Adrienne Fournier-Sirois.

Élue par acclamation.

9.10.2. Responsable marketing

Camille Ouellet propose Marie-Camille Gagné.

Élue par acclamation.

9.10.3. Responsable technique

Adrienne Fournier-Soucis propose Anne-Marie Dupuis.

Élue par acclamation.

9.11. (D) Comité casino

9.11.1. Coordonnateur

**Samuel Rousseau-Mascolo propose Jacques Huynh.
Rosalie Audette-Bourdeau propose Elton Do Rego.**

Vote :

Jacques Huynh : 6

Elton Do Rego : Majorité

Chaise : 4

Elton Do Rego est élu à majorité.

9.11.2. Trésorier

Aucun candidat

9.11.3. Responsable marketing

Camille Dionne propose Emmanuelle Richard.

Élue par acclamation.

9.11.4. Responsable à la logistique

Aucun candidat.

9.12. (D) Comité défilé de mode

9.12.1. Coordonnateur

Alexandra Diallutto-Perez propose Rosalie Audette-Bourdeau.

Élue par acclamation.

9.12.2. Responsable mode

**Vicky Galant propose Marianne Carrier Desmarais.
Rosalie Roy propose Kyria Saint-Fleur.**

Vote:

Marianne Carrier Desmarais: 8

Kiria Saint-Fleur: Majorité

Chaise: 0

9.12.3. Responsable à la technique de scène

Justine Goyette propose Julien Dubois.

Élu par acclamation

9.12.4. Responsable danse

Frédérique Meloche propose Catherine Arseneau.

Élue par acclamation.

9.12.5. Responsable mannequin

Julien Dubois propose Justine Goyette.

Vicky Gallant propose Marianne Carrier Desmarais.

Vote :

Justine : Majorité

Marianne : Minorité

Chaise : 2

9.13. (D) Comité accès à la justice

9.13.1. Coordonnateur

Stéphanie Bélanger propose Jérémy Beaumier.

Élu par acclamation

9.13.2. Responsable aux relations avec les organismes d'accès à la justice

Philippe Normandeau propose Andrea Blackburn-Vallée.

Malika Apollon propose Alexandra Ferland.

Vote :

Andréa Blackburn-Vallée : 36

Alexandra Ferland : 19

Chaise : 0

9.13.3. Responsable de la communication

Jacynthe L'espérance propose Michelle Doucet. Jérémy Beaumier propose Alexandra Ferland.

Vote :

Michelle Doucet : 29

Alexandra Ferland: 27

Chaise : 0

9.14. (D) Comité droit du sport et des loisirs

9.14.1. Coordonnateur

Aucun candidat.

9.14.2. Trésorier

Aucun candidat.

9.14.3. Responsable aux affaires professionnelles

Aucun candidat.

9.14.4. Responsable aux commandites

Aucun candidat.

9.15. (D) Comité de droit criminel et pénal (C.D.C.P.)

9.15.1. Président

Maxime Nickner propose Julien Lespérance-Hudon.

Élu par acclamation

9.15.2. Trésorier

Élizabeth Croteau propose Samuel Bouchard.

Élu par acclamation.

9.15.3. Vice-président exécutif

**Maude Bourgeois propose Myriam Jacques.
Stéphanie Bélanger propose Vicky Gallant.**

Vote :

Myriam Jacques: 13

Vicky Gallant: Majorité

Chaise : 0

Vicky Gallant est élue à majorité.

9.15.4. Responsable commandite

Kolia Frare propose François Brochu-Lemire.
Julien L'espérance propose Alexandra Ferland.

Vote :

François Brochu-Lemire: 5

Alexandra Ferland: Majorité

Chaise : 0

9.15.5. Responsable recrutement

Samuel Bouchard propose Élisabeth Croteau.

Élue par acclamation

9.15.6. Responsable communication

Justin Chenel propose Rosalie Audette-Bourdeau.
Vicky Gallant propose François Brochu-Lemire.
François Brochu-Lemire propose Kolia Frare.
Maude Bourgeois propose Myriam Jacques.

Vote :

Rosalie Audette-Bourdeau: 25

François Brochu-Lemire : 21

Kolia Frare: 2

Myriam Jacques: 8
Chaise : 0

9.16. (D) Comité Finissants

9.16.1. Deux (2) responsables bal

Sarah Bergeron propose Valéry Gauthier.
Valéry Gauthier propose Sarah Bergeron.

Élues par acclamation

9.16.2. Responsable finissants

Érika Miklosic propose Meriem Bouchibi

Meriem Bouchibi est élue par acclamation.

9.16.3. Responsable aux commandites

Félix Brissette propose Aleksandra Ferland.

Élue par acclamation.

9.17. (D) Comité SimONU

9.17.1. Coordonnateur

Erika Miklosic propose Maxime Bérubé.
Élizabeth Ricard propose Laurence Contant.

Vote :

Maxime Bérubé : Majorité (26)

Laurence Contant: 13

Chaise : Minorité

Maxime Bérubé est élu.

9.17.2. Trésorier

Laurence Contant propose Simon-Alexandre Poitras

Élu par acclamation.

9.17.3. Responsable à la formation, ayant déjà participé à la simulation NMUN

Jacynthe L'Espérance propose Catherine Bernard

Simon-Alexandre Poitras propose Laurence Contant.

Vote :

Catherine Bernard : Minorité

Laurence Contant : Majorité

Chaise : Minorité

Laurence Contant est élue à majorité.

9.17.4. Responsable au financement

Simon-Alexandre Poitras propose Catherine Bernard.

Catherine Bernard propose Jacynthe l'Espérance.

Vote :

Catherine Bernard : Majorité

Jacynthe L'Espérance : Minorité

Chaise: Minorité

Catherine Bernard est élue à majorité.

9.18. (D) Comité droit notarial

9.18.1. Coordonnateur

Alice Boulet propose Stéphanie Moreau-Deschênes

Élue par acclamation.

9.18.2. Trésorier

Miguel Bessette propose Elton Do Rego.

Élu par acclamation.

9.18.3. Responsable aux événements

Alice Boulet propose Jean-Pascal Rousseau.

Élu par acclamation.

9.18.4. Responsable aux communications

Jean-Pascal Rousseau propose Alice Boulet.

Élue par acclamation.

9.19. (D) Commission permanente de refonte des Règlements généraux de l'AGED

9.19.1. Président

Olivier Surprenant propose Laurence Contant.

Élue par acclamation

9.19.2. Secrétaire général

Olivier Surprenant propose Christophe Tellier.

Élu par acclamation.

9.19.3. Responsable aux communications

Maxime Bérubé propose Maxime Bérubé.

Élu par acclamation.

10. Élection de deux exécutants par intérim pour l'Association des jeunes juristes de Sherbrooke (AJJS)

Valéry Gauthier propose Gabriel Bérubé-Bouchard

Élu par acclamation.

11. Varia

La présidence d'Assemblée constate l'absence d'intervention.

12. Fermeture de l'Assemblée générale

La présidence d'assemblée constate l'absence d'intervention et prononce la fermeture de l'Assemblée générale à 00h05.

Nicolas Désilets-Laforge
Présidence d'assemblée

_____ Julie Chamberland
Secrétaire d'assemblée

Justin Chenel
Vice-secrétaire d'assemblée